
ICANN81 | Réunion générale annuelle – Apprendre à connaître la communauté de l'ICANN : SSAC et GNSO
Dimanche 10 novembre 2024 – 9h00 à 10h00 TRT

SIRANUSH VARDANYAN : C'est un plaisir pour moi. C'est un honneur de vous présenter notre premier présentateur. Nous allons en apprendre un peu plus sur ce SSAC aujourd'hui. Il s'agit d'un autre terme, acronyme que nous devons apprendre. Il s'agit du comité consultatif sur la sécurité et la stabilité. Donc, nous avons avec nous Ram Mohan, qui est président de ce comité consultatif sur la stabilité et la sécurité. Donc, je vais lui passer la parole. Il va vous expliquer le travail de SSAC et il va vous donner les informations, vous les nouveaux venus, pour que vous puissiez participer au travail de Le SSAC. À vous, Ram Mohan.

RAM MOHAN : Bonjour à tous, Comment allez-vous? Bonjour, Ça va? Bon voilà, c'est fantastique d'être parmi vous. Merci de votre invitation. Voilà, je suis donc le président du comité consultatif de sécurité stabilité de l'ICANN. Nous sommes donc un groupe d'experts internationaux qui collaborons sur toutes les questions liées à la sécurité et la stabilité sur l'Internet. Nous sommes là pour fournir des avis, des conseils aux conseils d'administration et bien sûr à la communauté ICANN en général. Prochaine diapo, c'est à vous! C'est à vous! Allez-y. Vous voyez quelle est la définition du travail de l'ICANN. Sachez que sa mission principale, c'est d'assurer des opérations stable et sécurisée au niveau des systèmes, des d'identifiant unique. Voilà, c'est sa mission.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Au sein de ce rôle, il y a le rôle du SSAC, notre comité consultatif sur la sécurité et la stabilité. Comme je l'ai déjà dit, nous nous centrons sur la sécurité et la stabilité, sur le système de noms de domaine, sur les adresses IP, sur les identifiants Internet qui sont la base ou les fondamentaux de ce que nous utilisons tous les jours sur l'Internet.

Nous allons donc... Attendez, on va voir si mon clicker fonctionne. Est-ce qu'on pouvait passer? Vous pouvez passer la prochaine diapositive pour moi, s'il vous plaît.

SIRANUSH VARDANYAN : Équipe technique, vous voulez bien nous aider?

RAM MOHAN : Ah bon. C'est bon, merci beaucoup. Si l'on examine les responsabilités de la SSAC. On sait déjà pourquoi notre unité a été créée. Je vais vous parler de notre rôle, qu'elles sont encore une fois nos responsabilités. Il s'agit de cinq éléments et il faut nous engager envers vous, envers la communauté technique de l'Internet avec la communauté technique de l'Internet pour pouvoir analyser les risques et les menaces pour tout ce qui est du système de l'attribution des noms et des numéros, il nous faut coordonner avec différentes entités qui sont responsables pour tout ce qui est des normes, des standards, toute information liée à ce qui est de la technologie de la sécurité et la stabilité, et ensuite d'en informer le conseil d'administration de l'ICANN, pas seulement bien sûr sur les activités, mais sur les développements importants sur l'Internet qui pourraient avoir un effet sur la sécurité et la stabilité et ensuite de conseiller la communauté de l'ICANN et le conseil d'administration à

l'aide de recommandations sur ces thèmes. Et, bien sûr, des informations liées aux opérations.

Bien sûr, cela fait beaucoup. Je vais vous donner un exemple. Au début de cette année, en mai je pense, nous avons fourni un avis, un conseil à la communauté ICANN et au conseil d'administration de l'ICANN afin de pouvoir ouvrir la prochaine série de gTLD de façon sécuritaire. Vous savez très bien que nous allons avoir une nouvelle série de gTLD, n'est-ce pas?

Donc, lorsque cette série va être ouverte, disponible, il va y avoir des enjeux de sécurité et de stabilité. Donc, la chose la plus importante va s'appeler la collision des noms. La collision des noms. Et, dans ce sens, l'idée est simple. Vous avez tous des adresses, vous vivez dans un endroit, vous avez une adresse et disons quelqu'un veut vous envoyer un courrier, une lettre. Ils vont envoyer cette lettre à votre nom. Ils vont envoyer cette lettre à votre adresse et le courrier va vous arriver à cette adresse.

Mais, s'il y avait une autre personne qui avait le même nom et la même adresse, et donc que pour cette personne tout soit similaire. Donc, le même nom, la même adresse. Si quelqu'un mettait une lettre au courrier pour vous, et bien est-ce que vous pensez que la Poste va vous livrer cette enveloppe ou à l'autre personne qui a la même adresse? Si vous avez ce problème, eh bien, il s'agit de ce que l'on appelle nous, une collision de noms.

Donc, nous fournissons des conseils, des avis à l'ICANN sur la manière d'étudier la collision des noms afin de l'éviter et d'éviter ce problème. Voilà, donc, un des exemples des conseils, des avis que nous fournissons. Nous travaillons à l'aide de la technologie à l'aide des faits, si on peut les obtenir. Sinon, nous fournissons des avis et nous obtenons les données et les analyses afin de savoir comment procéder.

Prochaine diapo s'il vous plaît. Voilà, donc, en gros tous les membres du SSAC. C'est plutôt sympa de voir que tout le monde puisse avoir sa photo sur la même diapositive, mais comme vous le voyez, un grand nombre de ses membres, les membres du SSAC, eh bien beaucoup de ses membres viennent d'Amérique du Nord et de l'Europe. Et, bon, de manière historique, c'est un peu la nature des choses. Nous essayons de changer cela. Nous essayons d'intégrer des personnes qui nous viennent d'une autre partie du monde pour pouvoir avoir plus de membres qui nous viennent d'Asie, du Pacifique. Et, en fait, cette année, pour la première fois, deux nouveaux membres sont arrivés au SSAC du continent africain. Maintenant, nous essayons de trouver des membres qualifiés qui pourraient venir de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. En fait, ce que nous voulons faire, c'est refléter la communauté à laquelle nous amenons du service. Donc, sur les 36 membres de la SSAC, 31 sont des hommes étaient des hommes. Nous essayons aussi de changer cette donne. Cette année, nous avons rajouté neuf nouveaux membres et de ces nouveaux de neuf membres, il y a trois femmes. Donc, nous essayons de changer cette donne lentement, de changer notre modèle, de changer qui nous sommes et de changer notre position.

Prochaine diapo. Alors, les leaders de SSAC sont auto élus au sein de la SSAC, il y a Tara Whelan et moi-même. Nous deux nous sommes les présidents du SSAC. Tara est la vice-présidente du SSAC. Nous avons Jeff Bedser et Barry Leiba qui font partie de notre équipe de leaders. Nous avons James Galvin, Jim Galvin qui est notre liaison au conseil d'administration de l'ICANN. Donc, il fait partie du conseil d'administration de l'ICANN et ne vote pas, mais il fournit au bureau de l'ICANN des avis très clairs sur tout ce qui est des notions techniques liées à la sécurité et la stabilité.

Il y a une chose différente par rapport au travail du SSAC. Beaucoup de communautés au sein de l'ICANN ont des modèles dans lesquels les membres se rassemblent. Ce sont les unités constitutives, les comités consultatifs, et ils ont un personnel qui leur vient en aide. Et, bien, chez nous, au SSAC, nous travaillons sur un modèle différent. Pour nous, le personnel de l'ICANN fait partie de notre équipe de leadership. Et, la raison principale pour cela, c'est que les personnes que vous voyez ici sur l'écran Danielle, John Emery, Kathy Schnitt, Steve Sheng. Eh bien, ces personnes sont absolument qualifiées pour faire le travail.

Steve Sheng, par exemple, a un doctorat de l'Université de Carnegie Mellon. Nous avons John Emery qui, bien sûr, a enseigné la sécurité depuis une décennie. Donc, nous n'avons pas seulement des membres ou des personnes qui peuvent nous aider dans notre travail, mais nous avons là des personnes qui sont absolument qualifiées. Nous les incluons dans notre équipe Leadership de SSAC. Quand vous regardez le bas de votre écran, vous allez avoir une idée, un petit peu des

compétences, des compétences techniques de cette équipe. Vous avez huit personnes sur l'écran et vous voyez ce qu'ils nous apportent. Vous avez bien sûr maintenant plus de 40 personnes au sein de SSAC. Prochaine diapositive, s'il vous plaît. Donc, la raison principale pour laquelle le SSAC existe, si on peut dire, c'est pour que nous puissions examiner des défis, des enjeux techniques et ainsi de fournir des conseils, des avis sur cela. Voilà, donc, ici un petit exemplaire, un petit aperçu du genre d'avis ou de conseils que nous allons fournir. Comme vous le voyez, une bonne partie de notre travail a été fait sur le DNS, le système de nom de domaine et donc de la sécurité du DNS. Nous sommes passés des piratages de nom de domaine à la préservation de vos identifiants. Nous avons discuté de la manière de pouvoir obtenir des certificats sécurisés du côté du DNS.

Nous avons aussi parlé de la prochaine génération technologique qui arrive. Bien sûr, nous avons parlé des noms de domaine qui seront sans point. Donc, c'est peut-être quelque chose que vous n'avez pas encore vu, mais il y avait un temps où vous pouviez aller sur un navigateur et juste taper un nom. Pas de point, Rien d'autre. Juste un nom. L'adresse était juste un nom. Et, on avait l'impression que le DNS était utilisé. On recevait un résultat.

Mais, durant les dernières années, nous nous sommes focalisés sur les enregistrements des données. Il s'agit du système, ce qu'on appelle le WHOIS. Mais, on s'est vraiment focalisé sur la terminologie, sur la structure, mais aussi sur l'importance de préserver les informations par rapport aux personnes qui enregistraient le nom de domaine. On doit

avoir cette information, elle doit être disponible et elle doit être sécurisée.

Nous travaillons donc en concert avec les forces de l'ordre, avec le gouvernement, car lorsqu'il y a des investigations sur l'utilisation malveillante des noms de domaine, parfois il y a des investigations liées à des crimes financiers, vous savez. Donc, parfois il y a des investigations, des enquêtes, car il y a des risques pour les êtres humains. On parle là de trafic d'humains, d'abus d'enfants, etc. Dans d'autres cas, il y a des enquêtes qui sont... qui commencent et qui sont liées à des enjeux géopolitiques. Dans ces cas-là, les forces de l'ordre recherchent les données d'enregistrement pour essayer de comprendre qui est derrière ces sites web, ces noms de domaine.

D'un autre côté, nous avons parlé des IDN, les noms de domaine internationalisés. Beaucoup d'entre vous ici ne parlent pas l'anglais comme langue natale. Non. Vous ne parlez même pas l'anglais. Mais, vous avez une langue natale. Vous avez une langue que vous connaissez très bien. Donc, l'Internet et le système de nom de domaine, lorsqu'il a été créé, était focalisé sur le script latin. Le script latin est donc ce qui est derrière les lettres qui sont exprimées en anglais, ça correspond à l'alphabet qui est utilisé sur le web. Donc, vous savez très bien que si vous voulez vous exprimer en mandarin, en arabe ou dans une autre langue qui a des caractères spécifiques. Pensez-y. Ça s'appelle des caractères spéciaux. Alors, comme si les caractères réguliers ne correspondraient qu'aux scripts latins, tout ce qui n'est pas script latin est considéré comme spécial.

Donc, nous nous disons cela. Comment est-ce qu'on peut rassembler toutes les langues, tous les scripts dans ces langues? Comment est-ce que l'on va les rassembler et les faire fonctionner avec le DNS sur l'Internet? Comment est-ce que l'on va garantir que cela fonctionne correctement? Quels sont les risques liés à la stabilité, la sécurité? Et, donc, ça vous donne un aperçu large des questions sur lesquelles on travaille. Diapo suivante, s'il vous plaît!

Récemment, au cours des 18 derniers mois, nous avons notamment travaillé sur un aspect très important pour garantir la sécurité du DNS. C'est une technologie qu'on appelle le DNSSEC, donc les extensions de sécurité du système des noms de domaine. Le DNSSEC existe déjà depuis assez longtemps, mais il y a tout de même encore tout un travail technique qui doit être effectué. Nous avons publié un rapport à ce sujet. Nous avons aussi publié un rapport pour les bureaux d'enregistrement et la façon dont ils gèrent des dossiers techniques spécifiques qui existent pour chaque enregistrement de chaque nom de domaine. Comment le faire de façon à réduire les menaces liées à cela? J'ai déjà parlé de l'analyse, du travail d'analyse des collisions de noms que nous avons effectuée.

Et, ici vous voyez la mention du SAC 123. Et, il s'agit là d'un rapport très intéressant qui parle de l'évolution de la résolution du DNS. Et, c'est la première fois, en fait, qu'on a rédigé un rapport qui porte sur les nouvelles technologies telles que la chaîne de blocs, la blockchain et la façon dont les identifiants de la blockchain ressemblent au nom de

domaine du système de noms de domaine du DNS. Et, l'idée est donc d'intégrer ces identifiants de l'espace de la blockchain et les identifiants du DNS. Voilà, ça c'est un exemple de rapport que nous avons déjà publié.

Actuellement, nous travaillons notamment sur deux domaines, notamment le blocage du DNS. Vous avez probablement tous fait l'expérience de ce blocage du DNS d'une façon ou d'une autre, que ce soit dans les pays d'où vous venez ou dans les pays où vous allez. Donc, par exemple, vous allez tenter de vous rendre sur un site web en particulier et vous allez être bloqué. Si vous voulez, par exemple, envoyer un courriel électronique à une adresse en particulier. Cela ne va pas fonctionner alors que l'adresse de courrier électronique est valide. Et, cela peut s'expliquer par le fait que des gouvernements ou parfois les fournisseurs de services Internet dans certains cas, bloquent cet aspect, verrouillage cet aspect du DNS.

Nous travaillons notamment sur des recommandations spécifiques. Alors, on ne dit pas qu'il ne faut pas bloquer, verrouiller le DNS parce que c'est quelque chose que les gouvernements font du fait de leurs lois, de leurs réglementations. Parfois, il y a une raison derrière ce verrouillage, mais nous tentons de leur donner des conseils et de faire preuve d'esprit de discrimination. C'est à dire que si vous n'avez besoin que d'un petit outil, que d'un petit couteau pour faire quelque chose, n'utilisez pas une hache. Voilà, c'est le genre de conseils très pratiques sur lesquelles nous travaillons.

Nous travaillons aussi sur les logiciels open source qui sont utilisés au sein de l'infrastructure du DNS. Si vous vous penchez sur l'historique du DNS, vous verrez qu'une grande partie de ce DNS provient aussi du travail open source. Et, il y a beaucoup d'insécurité qui entoure ces logiciels open source. Et, donc, nous travaillons sur cette question aussi. Diapo suivante.

Alors, un des domaines de travail du SSAC est la chose suivante. Autrefois, nos sessions se tenaient à huis clos et maintenant toutes nos sessions sont publiques. À moins bien sûr, qu'il y ait une session en particulier qui soit tout particulièrement sensible. Alors, nous allons la mener à huis clos, mais en général, nous œuvrons de façon très ouverte. Donc, n'hésitez pas à vous rendre à notre forum et lors de ce forum qui aura lieu jeudi au B1, salle 3 B01, vous allez pouvoir rencontrer tous les membres du SSAC et vous verrez des personnes qui vous ressemblent, qui parlent peut-être la même langue que vous. Peut-être que vous allez même pouvoir leur parler dans votre propre langue. Mais, outre cela, vous allez pouvoir parler des problèmes que connaissent votre pays ou d'autres régions du monde. Peut-être allez-vous pouvoir poser des questions quant à vos inquiétudes, par exemple, notamment sur la façon dont la sécurité et la stabilité est garantie pour l'Internet. Et maintenant, je vous donne la parole pour vos questions.

SIRANUSH VARDANYAN :

Merci beaucoup Ram. C'était une excellente présentation et merci aussi d'avoir parlé de ces sessions ouvertes. Si vous êtes intéressés par ce sujet et que vous voulez en apprendre plus sur le travail du comité consultatif sur la sécurité et la stabilité dans le SSAC, n'hésitez pas à y

participer. Alors, je vois une question ici. Emmanuel, pourrais-je vous demander de nous aider avec le passage du micro. Merci beaucoup. Alors, nous pouvons peut-être d'abord entendre quelques questions.

LILY EDINAM BOTSJOE :

Bonjour Ram et merci beaucoup d'avoir expliqué ce que veut dire le SSAC. Je m'appelle Lily Edinam Botsyoe. Je suis Fellow ICANN et je travaille dans les technologies, notamment sur la question de la vie privée, le respect de la vie privée. Et, moi je suis très intéressé par le travail du SSAC. Alors, je pense que l'une des choses que les Fellow ont appris, c'est que les membres du SSAC, très souvent, sont élus, n'est-ce pas? Aussi, je voulais savoir qu'avez-vous fait vous personnellement, Ram, pour attirer l'attention du conseil d'administration de l'ICANN? Deuxième question. Cet espace évolue constamment, aussi comment le SSAC se tient-il au courant? Qu'en est-il d'OCTO? Est-ce qu'il y a des laboratoires de recherche sur la sécurité? Existe-t-il des liens avec votre travail? Et, je sais que leur travail est très intéressant. Donc, voilà, j'aurais voulu savoir si ce que vous faites pour rester au courant de tout ce qui se passe. Merci beaucoup.

RAM MOHAN :

Merci beaucoup. Excellente question. Alors, pour répondre à votre première question. En 2001, il y a eu les attaques terroristes aux Etats-Unis, donc en septembre 2001 et en octobre 2001, l'ICANN a organisé une réunion à son siège à Marina Del Rey à l'époque. Et, à cette époque, j'étais le chef de la technologie pour les opérateurs de registre de nom de domaine pour le .info. Le nom de domaine .info qui est un TLD. Moi, je venais d'un milieu très technique et j'étais à la tête d'une opération

très technique pour une des ressources les plus importantes de l'Internet à cette époque.

Et, donc, à cette époque à l'ICANN. Ils se disaient mais, et, si ces terroristes qui avaient bombardé des bâtiments physiques, et s'ils s'attaquaient à notre infrastructure de l'Internet? Est-ce que quelqu'un travaille dans ce domaine? Est-ce que quelqu'un peut nous fournir des conseils? Et, donc, à cette époque, Vint Cerf était très impliqué sur cette question et il m'a appelé et il m'a dit. Nous allons tenter de lancer ce nouveau comité. Voudriez-vous y participer? Voilà, ça c'était au début. Et, à l'heure actuelle, si vous voulez rejoindre le SSAC. Vous devez venir d'un milieu assez technique et avoir une formation assez technique, une expertise technique. Ça, c'est vraiment essentiel parce qu'on recherche des experts.

Et, si vous vous rendez sur le site du SSAC, donc ssac.icann.org, vous pourrez remplir un formulaire afin de poser votre candidature et devenir membre. Et, dans ce formulaire, on vous pose toute une série de questions. Par exemple, que savez-vous des ordinateurs et de la technologie? On va vous demander en fait de vous auto-évaluer. Ensuite, votre formulaire de candidature arrive dans les mains du membre du comité d'adhésion. Il y a cinq membres au sein de ce comité et ils vont passer votre formulaire de candidature en revue et déterminer si vous avez les bonnes qualifications et si c'est le cas, ils vous appelleront pour un entretien. Cet entretien dure entre 30 et 45 minutes et ils vont vous poser des questions très précises.

Par exemple, ils vont vous poser des questions sur ce que vous avez dit, connaître et vérifier si effectivement vous connaissez bien ces différentes choses. Ensuite, ils vont vous évaluer, c'est à dire que bon, d'accord, vous connaissez telle et telle chose, mais avez-vous déjà cette connaissance, cette expertise en dehors du SSAC? Allez-vous pouvoir apporter une certaine valeur ajoutée où allez-vous pouvoir apporter davantage de connaissances au sein du SSAC? Si c'est le cas, vous serez invité à devenir membre et vous serez sélectionné pour devenir membre du SSAC. Tous les membres du SSAC sont officiellement nommés par le conseil d'administration de l'ICANN. Et, en général, étant donné que le processus est très rigoureux, le processus de sélection des membres est très rigoureux, le conseil d'administration, en général, accepte nos recommandations. Et, donc, voilà, ça, c'est pour ce processus.

Et, excellente deuxième question, c'est à dire comment restons-nous informés et comment nous tenons nous au courant de l'évolution des technologies? Eh bien, lorsque je suis devenu président du SSAC, cette question m'inquiétait beaucoup parce qu'il fallait 18 mois au SSAC pour publier un rapport, rédiger un rapport. Et, moi, je me disais Mais une fois que le rapport est publié, ce sur quoi on a écrit a déjà changé.

Et, donc, nous travaillons afin de pouvoir travailler plus rapidement. Sur une diapo précédente, je vous ai parlé qu'on travailler sur le filtrage du DNS. Nous espérons pouvoir publier un rapport en mai cette année, Avant la... Non, non, plutôt avant la prochaine réunion de l'ICANN en mars. Donc, nous essayons vraiment de raccourcir ce temps de 18 mois

et de passer à huit ou neuf mois maximums. Mais, c'est un défi parce que, bien sûr, nous avons des membres qui viennent du monde tout entier et même trouver le temps de se rassembler et de se voir, c'est difficile. Même alors que nous travaillons par échange de courriels électroniques, par documents partagés, par vidéoconférence. Mais, pour se rassembler en personne, c'est un véritable défi. Merci.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci beaucoup Ram. Une autre question. Vania.

VANIA OLIVEIRA : Bonjour, je m'appelle Vania. Je suis boursière de l'ICANN. Merci beaucoup pour votre présentation. Je suis pharmacienne, donc professionnelle du secteur de la santé et je m'inquiète notamment du mauvais état des soins de santé et de ce secteur où très souvent on tente de tirer parti de la création de site pour pouvoir vendre des médicaments en ligne. Alors, comment pouvons-nous assurer... Comment faire en sorte que ces sites qui vendent des médicaments en ligne soient connus?

RAM MOHAN : Merci beaucoup pour cette question. Alors, en général, on ne se concentre pas vraiment sur le contenu, mais plutôt sur l'infrastructure, sur les couches de l'Internet. La seule véritable interaction qu'on peut avoir avec le contenu des sites web, c'est par exemple, quand on a des spams, des courriers indésirables qui arrivent sur notre boîte de courrier électronique, ou lorsqu'il y a des tentatives d'hameçonnage sur des sites spécifiques, alors là on se penche un peu plus sur le contenu. Mais, pour tout ce qui est tout autre type de contenu. Par exemple, il y a toute une série de questions liées à l'insécurité liée à la

désinformation sur les réseaux sociaux. On le sait bien, on connaît cette inquiétude, mais ce n'est pas vraiment un domaine sur lequel nous travaillons.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci beaucoup Ram. Nous allons maintenant avoir une dernière question.

OLUBUSAYO BALOGUN : Bonjour, merci! Je suis avocate dans le domaine technologique et je suis boursière de l'ICANN. Merci beaucoup pour cette présentation. Ce qui m'a frappé, c'est le fait que vous avez mentionné que vous avez deux membres qui viennent de la région de l'Afrique, du continent africain. Je voudrais en savoir plus.

RAM MOHAN : N'hésitez pas à me contacter. Nous avons vraiment hâte de pouvoir trouver plus d'experts qui viennent de cette région. Mais, c'est vraiment en fait notre faute, n'est-ce pas? Nous n'avons pas assez fait de sensibilisation, mais nous le faisons maintenant. Et, donc, nous allons tenter de changer la donne au fur et à mesure.

SIRANUSH VARDANYAN : Oui, et l'année dernière, nous avons eu de la chance car dans le cadre de notre programme boursier, nous avons eu un membre qui est passé par le programme NextGen et qui est passé aussi par le programme de Bourse et qui maintenant est devenu un membre du SSAC. Donc, voilà, nous nous en attendons encore beaucoup. Alors, peut-être encore une dernière question par-là, parce que je n'ai pas Je ne m'étais pas tournée de ce côté de la salle.

NITISH REDDY YERRADODDI : Bonjour, merci Ram. Je viens d'Inde et je suis du programme NextGen. Je veux parler du verrouillage du DNS. Alors, moi, d'où je viens, le divertissement, c'est un grand secteur de l'industrie qui représente des milliards de dollars, notamment à cause des questions de piratage. Et, donc, je me demande... donc, oui, nous, nous faisons le verrouillage du DNS, mais nous utilisons aussi des VPN pour pouvoir nous rendre sur certains sites. Alors, je voudrais savoir s'il y a des efforts effectués pour savoir si par exemple, si un site est bloqué quelque part, est-ce qu'il est bloqué partout dans le monde?

RAM MOHAN : Merci pour votre question. Je ne peux pas parler au nom de l'ICANN, mais je peux vous dire qu'au niveau de la sécurité et de la stabilité, donc notre comité. Donc pour nous, il y a plusieurs années, nous parlions du blocage DNS et nous pensions que c'était une mauvaise idée. Parce que bloquer, cela veut dire que notre technologie pourrait aller au-delà de cela. Ça devient un peu un jeu du chat et de la souris. Et, donc, il y a donc des personnes qui peuvent nous aider à justement travailler sur cela. Donc, notre sentiment a bien changé depuis.

Nous pensons maintenant à la SSAC. Enfin, nous n'en sommes pas arrivés encore à une conclusion finale, mais à mon avis, moi personnellement... Il y a des raisons de penser que le blocage DNS est une approche raisonnable pour un problème spécifique. Donc, puisque l'Internet n'est pas seulement une chose seulement mondiale, mais aussi très diverse, donc la technologie qui est déployée dans une partie du monde n'est pas la même que celle qui est déployée dans une autre partie du monde.

Si vous voulez mettre en œuvre un blocage DNS mondial, vraiment, la seule manière de le faire c'est au niveau TLD ou au niveau de la racine. Donc, on connaît tous le cas fameux de la guerre en Ukraine. Il y avait une demande qui est arrivée vers l'ICANN pour l'IANA pour retirer un TLD de la racine. Et, vraiment, c'est la façon ultime de faire du blocage de DNS. Vous avez vu ce qu'a fait l'ICANN. L'ICANN a répondu Non, ce n'est pas notre rôle. Nous ne faisons pas cela. Nous n'allons pas nous mettre en porte à faux avec qui que ce soit.

Et, donc, au niveau mondial, pour le blocage DNS. Du moins, je pense que c'est bien compliqué. Mais, si on veut le faire d'une manière efficace, il faut retirer une zone complètement pour que rien ne passe. Pour qu'on ne puisse pas avoir affaire au VPN, au proxy d'autres ISP. Donc, c'est un peu l'option nucléaire. Il faut faire très attention lorsque l'on se dirige vers cette méthode.

SIRANUSH VARDANYAN :

Merci, Ram. Je vous remercie de votre présence. On l'applaudit. On applaudit Ram. Vous connaissez maintenant qui est en charge du SSAC et vous pouvez toujours aller lui parler et lui poser des questions. Ram est toujours prête à répondre à votre question et nous l'en remercions. Avec cela, nous allons continuer à en apprendre plus sur la communauté ICANN et nous allons passer la parole au représentant de la GNSO, du conseil de la GNSO. Le comité consultatif sur l'organisation de soutien aux extensions génériques. Alors, Monsieur Ducos va venir et nous parler de ce que fait le conseil de la GNSO et va nous expliquer comment nous pouvons faire partie de cette GNSO.

SEBASTIEN DUCOS :

Bonjour, je m'appelle Sébastien Ducos, je suis français. Je vis en Allemagne. Je travaille pour une compagnie américaine qui s'appelle GoDaddy. L'année dernière, j'étais président du conseil de la jeunesse, donc j'étais le président de la GNSO. Donc, cela comprenait toute la GNSO. Je vais essayer de présenter un peu plus d'informations sur nos activités.

Donc, comme Ram le disais tout à l'heure, quand il parlait du côté technique du travail que nous faisons à l'ICANN, eh bien à la GNSO, nous nous préoccupons des enjeux politiques. Nous parlons bien sûr de la technologie, nous parlons de la technologie, des systèmes techniques et des mises en œuvre. Mais, nous parlons des impacts politiques sur tout cela.

Nous avons célébré 20 ans l'année dernière. C'est une autre organisation. Donc, il y a 20 ans, qui s'appelait la DNSO. Donc l'organisation de soutien aux noms de domaine. Donc, 20 ans après, nous avons fait deux branches, la ccNSO, donc l'organisation de soutien aux extensions géographiques et ensuite nous avons aussi créé la GNSO. Donc, nous avons commencé avec les .com, les .net, etc. Nous avons étendu cela et on a déjà parlé par exemple de .info. Il y en a eu quinze autres, je pense, dans la fin des années 2000. Et, en 2012, nous avons eu une grande série qui a été lancée. Nous avons étendu encore cela. Nous avons eu à peu près 1500 candidatures de TLD qui sont encore existantes aujourd'hui. Donc voilà, on parle là des gTLD.

Alors, moi personnellement, je travaille pour une entreprise qui s'appelle GoDaddy, un bureau d'enregistrement. Je travaille du côté des opérateurs de registre au sein de cette entreprise. Nous avons participé aux efforts pour donc les opérations de ces gTLD. Je travaille aussi un peu avec les ccTLD. Donc, je suis entre deux mondes si vous voulez.

Donc, pour la GNSO nous avons des sous-organisations qui appartiennent à la GNSO. Nous appelons ça des parties avec les SG, les SC. Vous savez, nous adorons les acronymes dans notre communauté. Donc, des sous-groupes de parties prenantes. Et, ce sont des groupes qui sont organisés selon votre organisation, votre participation, vos points d'entrée dans l'organisation.

Donc, il y a un groupe, des représentants des opérateurs de registre dont je fais partie. Nous avons bien sûr, cela dépend du genre d'opérateurs TLD. Nous avons aussi le backend qui opère les systèmes de leur part. Il y a deux plus petits sous-groupes. Sous cela, il y en a un qui est spécialisé pour les geo-TLD, les villes qui ont des TLD. Par exemple, il y a un .istanbul, etc., un .ist. La ville a deux TLD. Il y a donc des villes qui où il y a des TLD régionaux, surtout en Europe et aux États-Unis. Mais, bon qu'avec la nouvelle série, nous espérons en avoir plus.

Personnellement, je participe dans cette industrie pour essayer... Moi, pour moi, au départ, je voulais amener un TLD pour la ville de Melbourne. J'habitais là-bas à l'époque et je voulais bien sûr que cette ville puisse obtenir le .melbourne.

La deuxième organisation, c'est le groupe des opérateurs de registre de bureau d'enregistrement. Donc, vous avez toutes ces organisations, vous savez, avec les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre. Donc, vous avez les interactions avec les bureaux d'enregistrement. Donc, ce sont les titulaires de noms de domaine qui demandent, qui travaillent avec les bureaux d'enregistrement. Nous n'avons aucun contact avec les titulaires de noms de domaine. Tout cela est fait au niveau des bureaux d'enregistrement.

Ensuite, nous avons une deuxième partie de la GNSO. Bien sûr, tout à l'heure nous verrons qu'il y a deux chambres à la GNSO. Nous en parlerons tout à l'heure. Il y a une deuxième partie de la GNSO qui se préoccupe de tous les titulaires de noms de domaine. Vous avez deux participations, deux groupes, les commerciaux, les groupes à but commercial et buts non commerciaux. Donc, ce sont des entreprises qui ont des TLD, des noms de domaine.

Vous avez les unités constitutives sur la protection intellectuelle. Il y a des avocats qui font partie de ce groupe, qui représentent des marques ou qui ont un intérêt général pour tout ce qui est de la protection des marques, la protection de la propriété intellectuelle, protection des noms de domaine pour être sûr que ces noms de domaine précis ne sont pas enregistrés de manière malveillante, etc. Pour protéger les marques et voilà.

Nous avons aussi les fournisseurs de services, les ISP, les telcos, tous ces membres, tous ces groupes qui sont représentés au sein de ce Sous-

groupe. Ensuite, nous avons les parties prenantes non commerciales. Cela pourrait être peut-être intéressant pour vous, parce que beaucoup de leurs représentants, ce sont des anciens boursiers, des gens qui sont passés par ce programme. Donc, les noms commerciaux sont séparés en deux groupes les utilisateurs individuels privés et les buts non lucratifs. Ils représentent essentiellement les intérêts des titulaires de noms de domaine individuels et non ceux des titulaires de noms de domaine commerciaux.

Donc, la GNSO est chapeauté par un conseil de la GNSO. Et, là, tous les sous-groupes peuvent envoyer des membres au conseil de la GNSO. Ce conseil de la GNSO peut recevoir aussi des membres du reste de la communauté. Je ne sais pas si vous avez déjà parlé des NomCom, mais le NomCom, c'est un comité qui va nommer des membres. Vous en entendrez parler tout à l'heure. Donc, la GNSO, au conseil, nous essayons d'avoir une représentation des différentes branches de la communauté.

Il n'y a pas de liaison, par exemple de SSAC à la GNSO, mais il y a un système de liaison avec le GAC, avec l'ALAC. Avec la ccNSO, pour pouvoir rassembler toutes ces personnes autour d'une même table pour obtenir des perspectives différentes et diverses. Il y a des réunions qui sont mensuelles sur Zoom, Mais aussi trois fois par an durant ces assemblées générales, donc ces réunions de l'ICANN.

Je vais prendre l'exemple de Ram d'ailleurs, je vais vous inviter mercredi après-midi à 13 h, car nous aurons une séance ouverte du

conseil d'administration. D'ailleurs, toutes nos réunions sont souvent ouvertes. Mais, voilà, ça va être une session formelle pour le public. Il y aura un micro ouvert pour tout le monde. Je ne sais pas exactement comment cela va se passer, mais je pourrai aller vérifier un petit peu plus d'informations si vous êtes intéressés, mais vous êtes bienvenus.

Là, à ce moment-là, nous parlons de l'élaboration des politiques. Le conseil de la GNSO est donc Responsable, gère l'élaboration des politiques. Ça ne veut pas dire que le conseil fabrique la réglementation, mais le conseil gère le travail des groupes qui travaillent sur les thématiques intéressantes qui sont liées à l'élaboration des politiques. Vous savez, ça dure des années. Ce sont des processus qui durent des années.

Nous sommes en phase finale d'ailleurs, sur du travail qui a été fait sur les IDN, nous allons bientôt voter. Il s'agit là des IDN de premier niveau et on parle beaucoup des variantes des IDN. Je ne vais pas rentrer dans les explications techniques, mais cela dépend des langues. Certaines langues permettent une différente forme du même mot comme étant le même mot, mais au niveau du DNS, c'est deux mots différents. Mais, pour les humains, c'est le même mot. Donc, voilà, il faut que ces deux mots opèrent de la même manière. Donc, voilà, ça fait quatre ans que nous travaillons sur ce travail et nous allons finaliser ce travail juste à temps d'ailleurs pour la prochaine série des gTLD.

Et, donc, il y a d'autres mots par exemple. Il y a du travail sur les transferts. Quand vous avez un nom de domaine avec un bureau

d'enregistrement et que vous voulez envoyer ça vers un autre bureau d'enregistrement parce que vous avez vendu votre nom ou etc. Donc, les systèmes doivent être d'accord entre eux pour pouvoir faire le transfert et pour que ce nom continue à fonctionner.

Il y a aussi du travail en cours. Bon, je vous en parlerai tout à l'heure. Donc, le gérant du PDP va expliquer exactement ce qui doit être fait. Donc, le PDP va expliquer ce qui doit être fait et va expliquer les problèmes qui doivent être résolus et délègue ce travail à un groupe de volontaires de la communauté, surtout des membres de la GNSO. Mais, aussi nous essayons de faire participer d'autres personnes qui ont d'autres intérêts et d'autres intérêts technologiques des membres du conseil, des membres du GAC. Nous essayons de rassembler les gens sur une thématique et d'avoir les personnes qui sont intéressées pour qu'elles travaillent sur tel ou tel sujet.

Ces groupes rédigent des rapports, des rapports qui passent par la communauté, qui sont envoyés vers une consultation publique et qui sont amendées à la suite de cette consultation publique, ce travail est représenté vers le conseil. Le travail est donc examiné, le conseil vote. Il y a parfois des allers retours, un peu des petits changements, des petites modifications. Mais, il y a là un vote qui prend place et une fois que ce travail est adopté et qu'un vote a été fourni et qu'un ensemble de recommandations a été accepté, ce travail est envoyé au conseil d'administration pour un vote et ensuite ça passe vers une phase de mise en œuvre.

Donc, tout d'abord, pour cette première diapositive que vous voyez à l'écran, vous avez les bureaux d'enregistrement, les opérateurs de registres sous une chambre. Ce sont les parties contractantes puisqu'ils ont un contrat avec l'ICANN, pour pouvoir bien sûr avoir un TLD. Donc, il vous faut un accord d'enregistrement avec l'ICANN pour devenir un bureau d'enregistrement. Il faut être accrédité aussi par l'ICANN. Il vous faut une accréditation. Donc, voilà, toutes ces personnes ou ces groupes ont des contrats avec l'ICANN. Il y a une autre chambre qui s'appelle la partie des parties non contractantes, il y a soit là des entités juridiques ou des personnes, des individus qui sont représentés dans cette chambre.

J'ai parlé aussi des agents de liaison. Et, donc, il y a des agents de liaison au sein de la ccNSO et de l'ALAC, et un agent de liaison aussi pour le GAC. Alors, je ne sais pas comment je m'en sors au niveau du temps, je peux continuer. Bien. Voilà, vous avez une photo du conseil à cette époque, l'année dernière. Donc, c'est le conseil qui est encore en fonction pour quelques jours. Donc, voilà, ce sont des personnes comme vous et moi, des personnes... Alors, pour devenir membre du conseil, il faut avoir quelques années d'expérience au sein de cette communauté et avoir participé à votre groupe. Donc, il s'agit ici de personnes élues. Il y a un processus de reconnaissance officielle et donc ce sont les personnes qui viennent de milieux divers et variés, techniques, non techniques, des avocats qui se rassemblent une fois de temps en temps pour parler du processus d'élaboration de politiques.

Alors, ici, vous avez le parcours en fait de l'élaboration des politiques au sein de la GNSO et tout ce qui se fait d'un point de vue politique. Donc, au tout départ, au tout départ, en haut à gauche, vous avez le travail. Donc, on tente en fait d'identifier un problème, si problème il y a. Ensuite, si c'est quelqu'un, par exemple qui lève la main, qui dit voilà, on doit résoudre tel ou tel problème dans cette zone en particulier. C'est un problème, par exemple, qui est lié aux IDN en écriture latine, en alphabet latin. Donc, il s'agit par exemple d'IDN avec des lettres sur lesquelles il y a des accents. Par exemple, moi dans mon prénom Sébastien, il y a un accent aigu sur le E et donc il s'agit là d'un E qui n'est pas de l'alphabet anglais, de l'écriture anglaise typique, mais par contre il s'agit là en fait d'un IDN normal. Mais, voilà, il y a tout de même une façon différente de le gérer.

Et, étant donné qu'il y a énormément de langues qui utilisent l'alphabet latin à travers le monde, en Europe, en Nouvelle-Zélande, un peu partout et même le turc, je pense, a adopté cet alphabet latin. Mais, il y a beaucoup de variations de ces lettres, ce qui fait que ce n'est pas l'alphabet anglais, on va dire, typique. Et, donc, nous allons identifier cela et élaborer des politiques à ce sujet.

J'ai parlé des transferts. Donc, ça, c'est tout ce qui concerne cette ligne en diagonale. Donc, il y a un rapport préliminaire qui est rédigé. Ensuite, une deuxième version du rapport sur laquelle on travaille et on est en train de travailler sur ce rapport à ce sujet. Et, je pense qu'ils en sont à la deuxième année d'un processus de trois ans. Voilà, c'est plus ou moins le les délais dont on parle. Il va y avoir un vote aussi cette

semaine par le conseil. Et, donc, ça, là, maintenant, on arrive donc à la ligne du bas. C'est là qu'on arrive à voir les fruits de notre travail. C'est à dire que dès qu'un rapport est voté par le conseil, ensuite est envoyé au conseil d'administration, puis le conseil d'administration, donc, va passer à la phase de mise en œuvre. Au cours des dernières années, cette partie du processus a en fait été réadaptée parce que nous avons présenté toute une série de très, très grands projets, très onéreux, et le conseil d'administration a décidé d'ajouter une itération, une nouvelle étape en fait, à ce processus, afin de pouvoir évaluer les coûts des différents projets qu'on leur soumet. C'est ce qu'on appelle donc la phase de conception opérationnelle qu'on a rajouté récemment et qui n'existait pas autrefois. Donc, voilà, c'est cette partie intermédiaire du processus qu'on a changé. On a parlé aussi des PDP 2.0, donc du processus d'élaboration de politiques 2.0. L'idée en fait, c'était vraiment d'optimiser les phases. Donc de ce milieu de de cette ligne.

Voilà. Alors j'ai bientôt fini. On aura tout de même le temps pour quelques questions. Voilà, ça c'est ce qu'on fait. Et, ensuite, dernière phase de mise en œuvre. Cette phase n'est pas vraiment dans notre main, dans nos mains. C'est plutôt le conseil d'administration qui gère cette phase. Mais, bien sûr, étant donné qu'on a suivi tout le processus, on a quand même on attend beaucoup de cette phase. Voilà pour ce qui est de la GNSO.

SIRANUSH VARDANYAN :

Merci. Merci beaucoup Sébastien. Alors, nous avons maintenant du temps pour quelques questions. Aïda, Emmanuel, je vous prie de nous aider avec le micro s'il vous plaît. Là-bas.

[AïDA] :

Aïda au micro. Merci! Merci beaucoup pour cette présentation. J'ai deux questions. La première porte sur le conseil. Vous avez dit que le conseil en fait sera renouvelé d'ici à quelques jours. Aussi, je voudrais... Pardonnez-moi. Je ne me suis pas présentée. Je m'appelle Aïda Naté. Je suis boursière ICANN. C'est la première fois que je participe à une réunion et cela fait un an donc que je suis membre de cette communauté. Donc, je suis un peu novice. Lorsque j'ai rejoint l'ICANN pour la première fois, j'en ai appris un peu plus sur les TLD et j'étais un peu perdue dans les noms de continents. Par exemple, EU, AF pour l'Afrique, les ccTLD, donc les domaines de premier niveau géographique et les gTLD, les domaines génériques de premier niveau. Vous, vous travaillez sur les gTLD, c'est ça? Ça, c'est ma première question. Ensuite, qu'en est-il de l'Australie par exemple? Est-ce que c'est un gTLD ou un ccTLD?

SEBASTIEN DUCOS :

Alors, par rapport au mandat du conseil, chaque conseiller a un mandat de deux ans qui peut être renouvelé une fois. Et, après cela, en fait, si vous n'êtes pas... Donc, après deux mandats, si vous n'êtes pas réélu, vous pouvez vous représenter par après. Et, ici, voilà, de toutes les personnes qui étaient sur cette photo, il y en a cinq ou six qui vont nous quitter, cinq ou six nouvelles qui vont nous rejoindre. Et, il y a très souvent des personnes qui reviennent, mais c'est toujours à ce moment-ci de l'année qu'il y a un certain renouvellement.

Deuxième question, en fait, ça dépend. Par exemple, .africa c'est un gTLD, donc un domaine générique de premier niveau. Pourquoi? Parce

qu'en fait, il voulait le nom Africa en entier. Il ne voulait pas un .af, il voulait avoir le mot entier Africa, et donc il fallait en faire un gTLD. Et, il n'y a pas par exemple de .latinamerica. Il n'y a pas de .europe. Pour l'Europe par exemple, c'est .eu. Et, ça, c'est considéré comme un ccTLD. Et, donc, c'est un code à deux lettres qui ressemble à tous les autres codes de pays. Et, c'est pour ça qu'on les intègre dans ces ensembles de ccTLD. Pour l'Australie, c'est .au et non pas .australia. Comme par exemple ici on a .tr en Turquie, et c'est aussi un ccTLD.

SIRANUSH VARDANYAN :

Merci beaucoup! Nous avons encore une question de la part de Gloria Amofah qui nous demande. Étant donné que la GNSO a évolué, elle a commencé par gérer une poignée de gTLD et aujourd'hui elle gère près de 1500 TLD. Aussi, comment l'organisation garantie est-elle une représentation équilibrée et un processus d'élaboration de politiques efficaces parmi ces différents groupes de représentants, et notamment donc entre les parties commerciales et non commerciales dans ce système en constante évolution des noms de domaine.

SEBASTIEN DUCOS :

Très bonne question. Jusqu'à un certain point, il y a un certain nombre de TLD et les règles s'appliquent à tout le monde. Et le nombre de règles qui s'appliquent à tout le monde n'a pas vraiment changé avec l'augmentation de ce nombre de TLD. Il y a différents problèmes qui ont été soulevés du fait de cette augmentation du nombre de TLD, notamment de la part d'avocats qui travaillent dans le domaine de la propriété intellectuelle, car ils ont vu une multiplication de certains sous-territoires de l'Internet qu'ils doivent protéger. Et voilà, ça les

inquiète. Mais s'agissant de l'élaboration des politiques, vraiment, il n'y a pas vraiment de différence en fait.

Alors comment garantir que tout le monde, que toutes les voix soient entendues? Nous avons beaucoup de personnes qui parlent haut et fort au sein de notre communauté. Je pense que chaque communauté, chaque région, chaque domaine est très bien défendu. Il y a beaucoup de débats, beaucoup de discussions, beaucoup de personnes qui ont des fortes opinions et qui ne sont pas timides, qui osent tout à fait prendre la parole. Et c'est ça, vraiment. En fait, il s'agit d'écouter, d'entendre, d'échanger, de rallier le consensus. Et bien sûr, tout cela prend beaucoup de temps, exige beaucoup d'efforts, beaucoup d'attention et d'énergie.

Et cela explique aussi que tout ce que l'on fait au sein du Conseil, mais au sein de notre organisation, ne doit pas prendre trop de temps. Vous avez parlé du fait qu'il fallait 18 mois pour rédiger un rapport sur la sécurité et la stabilité. Moi, j'aimerais pouvoir vivre dans ce monde où tout va si vite. Pour nous, tout prend des années et des années. Il peut y avoir entre sept ans et dix ans, du début à la fin, d'une initiative sur un problème et même parfois sur les problèmes les plus simples, parce qu'on doit rallier le consensus de tout le monde. Et il y a aussi l'ICANN vis à vis du reste du monde. Parce que les législateurs, ailleurs dans le monde, en Europe par exemple, vont nous dire : Oh non, vous, vous prenez trop de temps pour faire ce que vous faites. Moi, je vais commencer à appliquer mes propres réglementations. Et donc nous

devons nous garantir que tout le monde participe, que tout le monde prend le train en même temps.

SIRANUSH VARDANYAN : Oui, nous allons encore écouter une dernière question. Et non, nous avons besoin du micro pour qu'on puisse vous entendre et pour que votre question soit interprétée. Et Sébastien pourra rester encore un petit peu de temps.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Oui, je vous demandais si vous pourriez gérer les opérations des gTLD. Et si vous voulez gérer ces opérations de gTLD, est-ce qu'on doit être accrédité par l'ICANN? Donc un bureau d'enregistrement doit-il être accrédité par l'ICANN?

SEBASTIEN DUCOS : Alors je ne suis pas moi-même un bureau d'enregistrement, Je n'en fais pas partie. Je ne connais pas ce processus, mais je pense qu'effectivement il y a des certaines exigences s'agissant de la stabilité financière, la capacité à gérer ses clients. Bien sûr, une entreprise qui a une durée de vie que de trois mois n'intéresse pas l'ICANN. Donc il y a aussi une question de crédibilité. Il y a aussi un aspect très technique, c'est-à-dire qu'on doit pouvoir travailler avec les opérateurs de ccTLD. Toutes ces transactions passent au travers d'un système complexe. Et puis, il y a un contrat. Il y a toute une série de règles qu'on doit respecter, appliquer. Et par exemple, l'année dernière, ces contrats ont été amendés pour les opérateurs de registre et les bureaux

d'enregistrement pour notamment travailler sur la question de l'abus technologique. Donc il faut s'engager sur certains points. Et puis aussi d'un point de vue financier, parce que c'est toujours la même chose, il faut payer des cotisations et des contributions. Et donc, une fois que la stabilité financière est garantie, qu'on a la capacité technique, qu'on obéit aux règles et qu'on paye ses cotisations, on devient un bureau d'enregistrement. Vous avez donc la capacité de travailler avec le .com ou tous les autres 1 500. TLD qu'on gère, du moins ceux qui sont ouverts parce qu'il y a aussi des marques de TLD qui sont des marques fermées. Mais une fois que vous avez l'accréditation du bureau d'enregistrement, vous pouvez travailler avec tous ces TLD.

SIRANUSH VARDANYAN :

Merci beaucoup, Sébastien. Merci à toutes et à tous pour vos questions. Malheureusement, nous n'allons pas pouvoir répondre à davantage de questions, mais vous aurez bien sûr l'occasion de revoir nos intervenants lors de cette semaine. Donc n'hésitez pas à les arrêter et à poser vos questions. Je voudrais vous remercier pour le temps que vous nous avez consacré, Sébastien. Sébastien était membre du programme des boursiers et donc il sait ce qu'il en est de ce programme et je voudrais vraiment le remercier pour son soutien. Je voudrais aussi remercier donc nos intervenants. Merci de nous en avoir appris davantage sur le SSAC et la GNSO. Sur ce, cette réunion est terminée. Merci Sébastien.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]